



REUNION D'INFORMATION

POLICE MUNICIPALE DANS LE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Le 20 mai, Christophe Léveillé et Patrick Lefèvre, secrétaires généraux de FO Police Municipale, ont animé une réunion d'information pour les policiers municipaux, gardes champêtres et ASVP du département 34. Cette réunion a été organisée en réponse à l'invitation d'Alain Vila, secrétaire général du groupement départemental des Pyrénées Orientales et qui assure l'intérim pour la région Languedoc Roussillon. Ont également participé à la préparation et à l'animation de cette réunion, Ludovic Durand, secrétaire général adjoint FOPM et référent FOPM région Languedoc Roussillon, Lionel Chassang référent FOPM département 48, Nicolas Jonquet référent FOPM département 34 et Cindy Pires, secrétaire générale adjointe FOPM et référente nationale ASVP. La réunion était placée sous la présidence de Nathalie De Oliveira, secrétaire générale du groupement départemental de l'Hérault.

La réunion s'est tenue à Fabrègues (34) avec une quarantaine de participants. Christophe et Patrick ont présenté la section nationale FO Police Municipale. Ils ont fait part de ses travaux et ont développé la plateforme revendicative FOPM. Ils ont également informé les participants de leurs différentes réunions dans le cadre de la commission consultative des polices municipales et au Ministère de l'Intérieur. Ils ont fait un point sur les différentes auditions de FOPM au Sénat par la commission d'enquête sur l'état des forces de sécurité intérieure et à l'Assemblée Nationale par la commission parlementaire dans le cadre du rapport des Députés Fauvergue et Thourot sur le continuum de sécurité. La réunion s'est poursuivie par un échange au

cours duquel Christophe, Patrick, Ludovic, Lionel et Nicolas ont pu répondre aux différentes questions des participants et ont bien pris en compte leurs remarques, suggestions et interrogations auxquelles ils ne manqueront pas de fournir les réponses.

A noter la présence de Cécile JOURDAN, secrétaire générale du syndicat FO Ville de Montpellier qui nous donne rendez-vous en octobre pour une réunion d'info spécifique PM et ASVP sur Montpellier avec en perspective la création d'une section locale FOPM.

Nous tenons à remercier la région Languedoc Roussillon, Nathalie De Oliveira, secrétaire générale du GD 34, Ludovic, Lionel, Samantha, Nicolas et l'ensemble des camarades du GD 34, qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de cette réunion.

PARTICIPATION DE FO POLICE MUNICIPALE

AU 5ème SALON DE LA POLICE MUNICIPALE OCCITANIE – LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le 21 mai, Christophe Léveillé et Patrick Lefèvre, secrétaires généraux de FOPM ont participé à un salon Police Municipale organisé à la Grande Motte (34). A l'invitation de la région Languedoc Roussillon, et avec le soutien de la Fédération des Personnels des services Publics et des services de Santé FO, les secrétaires généraux ont collaboré à l'animation du stand FO Police Municipale. Cette journée s'est soldée par plus de 200 contacts et échanges de



coordonnées avec des collègues policiers municipaux, gardes champêtres et ASVP de toute la région. Les secrétaires généraux ont, tout au long de la journée, présenté la Section Nationale Police Municipale FO et sa plateforme revendicative. La tenue du stand a été assurée par Ludovic Durand, secrétaire général adjoint FOPM et référent FOPM région Languedoc Roussillon, Cindy Pirès référente nationale ASVP et secrétaire générale adjointe FOPM ainsi que par des camarades du 34 et Nathalie de Oliveira, secrétaire générale du GD 34. Nous tenons également à remercier Samantha pour son aide.

En matinée, une table ronde était organisée par le CNFPT sur le thème : **De la loi Chevènement au continuum de sécurité, quelle place pour la police municipale ?**

Stéphane Rossignol, maire de La Grande-Motte a ouvert les débats avec Agnès Guyot, directrice régionale du CNFPT Occitanie délégation Languedoc Roussillon.

La table ronde animée par Yanick Philipponnat, journaliste au Midi Libre a permis de recueillir les avis et propositions des différents participants : Alice Thourot, députée de la Drôme, co-rapporteuse du rapport parlementaire sur "le continuum de sécurité", Brigitte Barege, maire de Montauban, Eric Menassi, maire de Trèbes, Richard Tiberino, maire adjoint de Nîmes en charge de la sécurité, Karen Faure, chef de service de police de Trèbes et Patrick Carballo, directeur de la police municipale de Montauban.

Le débat, riche en informations, s'est axé sur la reconnaissance de la police municipale et sur la nécessité d'augmenter encore ses prérogatives. Interpellée sur la déclaration du Ministre de l'Intérieur, opposé à l'armement obligatoire des policiers municipaux, la Député Alice Thourot a réaffirmé qu'elle défendra la proposition contenue dans son rapport, à savoir inverser la position actuelle : l'avis du maire ne sera plus sollicité pour l'armement des agents (qui deviendrait donc la règle) mais il pourra décider de refuser d'armer sa police municipale (qui deviendra l'exception). (Notons au passage que c'est un point (et pas le seul) proposé par FOPM lors de son audition à l'Assemblée Nationale et qui a été retenu dans le rapport des Députés Fauvergue et Thourot.)



Les secrétaires généraux FOPM, Christophe Léveillé et Patrick Lefevre, sont intervenus pour rappeler qu'aujourd'hui c'est le volet social qui est LA PRIORITE des policiers municipaux, des gardes

champêtres et des ASVP. Ils ont également insisté sur la nécessité d'obtenir un véritable statut pour les ASVP. Une rapide présentation des points "majeurs" de notre plateforme revendicative a été effectuée. Prise en compte de l'ISF dans le calcul de la pension de retraite, Intégration de la cat C en B, intégration des chefs de service en cat A, création d'un nouveau cadre d'emplois des directeurs avec 3 grades (cat A à A+), maintien de la catégorie active et extension à l'ensemble de la filière, bonification quinquennale (1 annuité tous les 5 ans) pour compenser les risques, la pénibilité et les contraintes particulières, création d'un statut pour les ASVP qui constitueraient

un cadre d'emploi de cat C de la filière sécurité (à compétences égales avec celles qu'ils détiennent aujourd'hui) avec intégration en police municipale par examen professionnel (pour ceux qui ne peuvent bénéficier de l'intégration par détachement).

Les secrétaires généraux ont rappelé l'engagement de FOPM, de ne prendre part à aucun nouveau projet en matière de sécurité intérieure, tant que nous n'obtiendrons pas l'ouverture de négociations sur le volet social.

LES DÉPUTÉS VOTENT UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

Lors de l'examen du projet de loi de transformation de la fonction publique, les députés ont adopté un amendement visant à mieux reconnaître l'engagement des policiers municipaux en leur offrant des garanties statutaires renforcées en cas de blessure graves ou de décès en service.

Est-ce le début de la reconnaissance réclamée de longue date par les représentants des policiers municipaux ? Jusqu'à présent, l'article L.412-55 du Code des communes prévoyait un avancement de grade ou une promotion au cadre d'emplois supérieur des policiers municipaux en cas de décès en service uniquement. Désormais, cela pourrait intervenir également en cas de blessures graves. Un simple alignement des conditions appliquées aux policiers nationaux, qui n'a pas suscité d'opposition au sein de l'Assemblée, vendredi 17 mai.

En effet, l'amendement, déposé en dernière minute par le gouvernement, a été adopté à l'unanimité. L'objectif est de « mieux reconnaître l'engagement professionnel des policiers municipaux et de leur offrir, comme aux autres corps de sécurité, des garanties statutaires renforcées », a expliqué Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des comptes publics.

UNE RÉFLEXION SUR LA PROFESSION DE POLICIER MUNICIPAL

Cette décision résout « une injustice » envers « la troisième force de l'ordre du pays », a souligné le député Olivier Marleix (Les Républicains). « C'est un acte fort », a estimé le député Eric Pouillat (La République en marche), rappelant que « les polices municipales sont fortement engagées, notamment contre la menace qui pèse sur notre pays. La question du continuum de sécurité se posant, elles seront peut-être encore plus sollicitées demain. Elles sont devenues professionnelles et sont au contact de nos concitoyens tous les jours. Leur témoigner un signe de reconnaissance comme celui-là est bienvenu. » (Source La Gazette des Communes)

Pour FOPM, «un acte fort» ce serait d'ouvrir les négociations sur le volet social, seule véritable reconnaissance de la 3ème force de sécurité intérieure. C'est aujourd'hui la revendication prioritaire de la profession et c'est pour celle-ci que FOPM ne lâchera rien !

LE 02 AVRIL, LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE FOPM, CHRISTOPHE LEVELLE ET PATRICK LEFEVRE ONT ÉTÉ AUDITIONNÉS PAR JEAN MICHEL FAUVERGUE ET CHRISTOPHE NAEGELEN DANS LE CADRE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MOYENS DES FORCES DE SÉCURITÉ.

Lors de cette audition, fidèles à leurs engagements, et tout comme ils l'avaient fait devant la commission sénatoriale sur l'état des forces de sécurité, Christophe et Patrick ont rappelé aux Députés de la commission d'enquête, qu'aucune discussion n'était envisageable pour Force Ouvrière, tant qu'un calendrier de négociation sur le volet social n'aura pas été obtenu. C'est LA PRIORITE des policiers municipaux, gardes champêtres et ASVP ont-ils réaffirmé avec insistance. Ils ont ensuite fait part des revendications de FOPM sur le volet social et ont remis la plateforme revendicative FOPM aux membres de la commission d'enquête.

REUNION D'INFORMATION POLICE MUNICIPALE A FECAMP (76)

Dans le cadre de la campagne de développement de FOPM, une réunion d'information a été organisée à destination des policiers municipaux de Fécamp (76). La réunion s'est tenue dans les locaux de l'union locale. Nous avons été accueillis par Maryse Travers, Déléguée Fédérale et secrétaire générale de la région Normandie et par Bruno JODET secrétaire général du GD 76 que nous remercions pour leur aide dans l'organisation de cette réunion.

Nous remercions également le secrétaire de l'union locale FO de Fécamp pour son accueil et la mise à disposition de la salle.

La réunion a été animée par Patrick Lefevre, Secrétaire général FOPM, et Jonathan Sheldewaert, secrétaire général adjoint et référent FOPM pour le 76. L'ensemble des policiers municipaux Fécampois étaient présents ainsi que le garde champêtre d'une commune périphérique. Présentation de FOPM et de la plateforme revendicative, puis très bon échange avec les participants. Nous sommes en attente de confirmation de plusieurs adhésions.

F.O Police Municipale

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE
153-155 rue de Rome 75017 PARIS

☎ 06 11 79 54 10 - 06 83 29 01 60 ✉ PoliceMunicipale.FO@gmail.com

Retrouvez-nous sur  tapez FOPM
et sur <https://foterritoriaux.org/>